

**DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES ET DU  
PATRIMOINE**

Affaire suivie par  
M. OUDJANI Zahir  
Directeur du Théâtre Municipal  
LE COLISÉE  
ZO/ML

☎ : 03.21.69.08.18  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240129-2024-20-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2024

**Décision N°2024-20**

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Il sera conclu et signé un avenant au contrat de cession avec « SC PRODUCTION ET ART&SHOW » sise 5 rue Robert Estienne – 75008 PARIS, représentée par Monsieur Joseph ARRAGONE en sa qualité de gérant, pour la représentation de « THAÏS » avenant portant sur la modification du nom du mandataire, à savoir SC PRODUCTION ET ART & SHOW qui devient le PRODUCTEUR en remplacement de GAYA PRODUCTION qui devient le diffuseur.

**ARTICLE 2 :** Le solde de la représentation d'un montant de 5 011.25€ TTC sera effectué à l'ordre de SC PRODUCTIONS et non plus GAYA PRODUCTION.

**ARTICLE 3 :** Les autres dispositions du contrat de cession signé par les parties en date du 22 septembre 2023 demeurent inchangées.

**ARTICLE 4 :** La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (rubrique Actes Administratifs).

**ARTICLE 5 :** Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale - Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.



Fait en l'Hôtel de Ville, le

**29 JAN, 2024**